

La république en état d'urgence

Deux semaines après les attentats de Paris, la COP21 va débiter dans un contexte d'état d'urgence. Un état de guerre qui n'a rien à voir avec les dérèglements climatiques annoncés, mais qui va certainement déterminer le ton des négociations. Le recueillement est fini, nous devons passer la main aux négociateurs. Cela, pour le meilleur comme pour le pire, car les enjeux sont énormes. Enjeux géopolitiques certes, mais fondamentalement économiques.

Les gouvernants, du moins ceux qui se présentent comme tels, penseront aux citoyens de la terre quand ils auront fini de régler leurs divergences sur le fonctionnement des marchés. Au-delà de l'affichage politiquement louable de la préoccupation de l'évolution du climat, ce sont bien les modalités de gestion financière du problème qui commencent à s'inviter à la table des négociations.

La facture pourrait se révéler fort élevée, quelques centaines de milliards à trouver avant le milieu de ce siècle. Elle le sera d'autant plus, à n'en pas douter, si nous repoussons sans cesse l'amorce de solution à l'échelle de la planète. Le climat ne connaît pas de frontières et nous devons apprendre à travailler ensemble, sinon, nous risquons de disparaître ensemble.

Le point de rupture où rien ne pourra être contrôlé est beaucoup plus proche que ce que les gouvernants veulent bien nous dire. « Pas de panique ! » nous disent-ils. Pourtant, il y a bien le feu sur notre planète.

Si le climat est une priorité, il n'est pas le seul problème qui va nous assaillir. Entre la disparition des ressources halieutiques (poissons, crustacés...), l'appauvrissement des sols cultivables et la réduction des terres exploitables (acidification, salinisation, pollutions diverses en particulier par les métaux lourds...), la raréfaction de l'eau potable, l'acidification de l'air, la disparition du sable par une exploitation excessive des réserves, la multiplication des déchets (la France, à elle seule, produit l'équivalent en volume d'une montagne de déchets, et ce n'est pas une image, il s'agit du Mont-Blanc)... Nous ne pourrions bientôt plus répondre aux urgences. Ceci ne concerne pas seulement notre pays, mais bien toute la terre. Il n'y aura bientôt plus de refuges. Les derniers sont en train de fondre.

Tout cela nous annonce de nouvelles catastrophes non seulement climatiques et écologiques, mais aussi, et avec elles, des catastrophes humaines sans précédent. Nous allons connaître des phénomènes migratoires d'exilés climatiques et écologiques d'une ampleur telle qu'il serait bien prétentieux de croire que nous pourrions les contrôler. Quand nous voyons l'incurie des gouvernements face à la crise des réfugiés syriens, nous sommes en droit d'être inquiets. Nous pouvons craindre de nouveaux génocides entre des peuples rivaux prêts à tout pour s'approprier les ressources indispensables à leur survie.

Devant tout cela, il est beaucoup plus facile de jouer à l'autruche et de nous enfoncer la tête profondément dans le sable, dans ce qui reste de sable, mais malheureusement cela ne nous évitera pas de l'avoir dans l'arrière-train si nous ne faisons rien.

Nous ne pouvons qu'être très inquiets sur le déroulement de la COP21 lorsque nous voyons l'hypocrisie qui entoure cette nouvelle réunion.

Pendant que les USA font des annonces pour le climat, les mêmes poursuivent, dans le plus grand secret, les négociations sur le traité transatlantique, qui va ruiner les pays adhérents. Ces derniers ne seront même plus des vassaux des USA, mais de simples métayers des multinationales américaines.

Les états devront s'exécuter et se soumettre aux règles des marchés sans quoi ils se verront condamnés par un tribunal d'exception. Salaire minimum, protection sociale, sécurité des aliments, normes de toxicité, assurance-maladie, liberté du Net, protection de la vie privée, énergie, culture, droits d'auteur, ressources naturelles, formation professionnelle, éducation, équipements publics, immigration : « pas un domaine d'intérêt général qui ne passe sous les fourches caudines du libre-échange ». « Il n'y a pas de limite aux pénalités qu'un tribunal peut infliger à un État au bénéfice d'une multinationale. En 2012, l'Équateur s'est vu condamné à verser la somme record de

2 milliards d'euros à une compagnie pétrolière. Même lorsque les gouvernements gagnent leur procès, ils doivent s'acquitter de frais de justice et de commissions diverses qui atteignent en moyenne 8 millions de dollars par dossier, gaspillés au détriment du citoyen. » (Le monde Diplomatique Nov2013). Tous les états signataires devront adapter leur législation et se soumettre aux injonctions des financiers en perdant leur âme. Les accords de la Cop21 ne pèseront pas lourd devant les hordes d'avocats envoyés par les multinationales pour organiser le pillage des deniers publics et le dépeçage de ce qui reste de la souveraineté des états.

L'état d'urgence commence aujourd'hui, pour tout le monde et pas seulement pour le climat.

Il y a longtemps que beaucoup de nos politiques ont vendu la nation aux marchés. Ils peuvent parler de république et de démocratie, ils ne sont plus que les marionnettes de leurs intérêts.

La loi n°73-7 du 3 janvier 1973 sur la Banque de France est une loi française, dite loi Pompidou-Giscard-Rothschild, qui a modifié le statut de la Banque de France et précisé notamment les conditions autorisant l'État à emprunter de l'argent sur les marchés. Elle a été amplifiée par l'article 123 du traité de Lisbonne:

«Il est interdit à la Banque centrale européenne et aux banques centrales des États membres, ci-après dénommées «banques centrales nationales», d'accorder des découverts ou tout autre type de crédits aux institutions, organes ou organismes de l'Union, aux administrations centrales, aux autorités régionales ou locales, aux autres autorités publiques, aux autres organismes ou entreprises publiques des États membres. L'acquisition directe, auprès d'eux, par la Banque centrale européenne ou les banques centrales nationales, des instruments de leur dette est également interdite.»

L'article 123 reprenant l'article 104 du traité de Maastricht, également identique à l'article 181 du traité constitutionnel européen.

La dette est née et avec elle nous sommes devenus les débiteurs des financiers. La France a été vendue par les politiques de 1973.

Pour mémoire, je rappellerai cette parole redoutable prononcée en son temps par M. Rothschild : « Permettez-moi d'émettre et de contrôler les ressources monétaires d'un pays et je me moque de celui qui écrit ses lois ».

Les peuples n'existent plus. Ils n'ont peut-être jamais vraiment existé pour beaucoup de nos politiques. Nous pouvons nous interroger sur la signification du mot république ou du mot démocratie dans la bouche de ceux qui les trahissent quotidiennement.

Toute cette classe politique a trahi la nation en sacrifiant la souveraineté du peuple.

Nous ne pouvons admettre que ces mêmes politiques veulent à nouveau, aujourd'hui, abandonner les peuples aux marchés, aux multinationales, aux financiers qui n'hésiteront pas à les sacrifier si cela sert leurs intérêts. Heureusement certaines voix s'élèvent, mais seront-elles entendues ?

La république est à nouveau en danger par ceux-là mêmes qui devraient la défendre et prétendent la servir.

La loi de la croissance est assénée comme une litanie pour asseoir le contrôle des peuples et ils veulent nous faire croire en son bien-fondé. L'économie, la science économique telle qu'ils veulent nous la vendre, n'est une science que pour ceux qui pensent encore qu'il est possible de faire reposer une théorie sur un fondement fallacieux : comment peut-on encore croire en une croissance infinie dans un système fini ? C'est tout simplement une aberration de l'entendement. Ce principe ne peut fonctionner que si nous admettons que la croissance repose sur la spoliation des plus démunis par les plus riches. Ce n'est pas une science, mais une technique, une technique sophistiquée certes, mais une simple technique pour justifier le vol. Allons, Messieurs les financiers, soyez un peu plus courageux et assumez dignement ce que vous êtes : des voleurs. Nous le supposions, maintenant nous en sommes certains. De plus, cette course à la croissance est un arrêt

de mort pour la planète. Comment peut-on encore parler d'économie ?

Le XXI^e siècle sera celui de la résurgence des grandes civilisations (Chine, Inde...). Tous les continents (Asie, Afrique, Amériques...) voudront s'inviter au banquet. Le Monde occidental va devoir apprendre à partager un gâteau qu'il a voulu s'approprier pour sa seule jouissance. Et, que nous le voulions ou non, il nous faudra redistribuer les richesses. L'évolution démographique et les déséquilibres engendrés imposeront cette redistribution.

Ce n'est pas tant la planète qui est en danger, mais c'est bien l'humanité tout entière qui risque de disparaître. Elle pourrait être la première victime de son incompetence à créer les conditions nécessaires à sa survie.

Ne nous trompons pas, la vie n'a pas besoin de l'homme pour trouver son chemin, mais l'homme aura besoin de toutes les richesses de la terre pour continuer à exister.

Nous devons réapprendre le partage et savoir gérer ensemble notre bien commun pour l'intérêt de tous. Il appartient à tous les peuples de redonner aux mots république et démocratie tout leur sens et de trouver ensemble des solutions durables. Il ne nous reste plus beaucoup de temps.

Dominique Blanchemain

Cette page est sous licence Creative Common : CC BY-NC-ND 3.0